



VILLE DE VERSON  
(14)  
3600 habitants – 8 km de Caen

---

Recrute un

### **Policier municipal**

Catégorie C – gardien-brigadier, brigadier de police municipale

Date prévue de recrutement : 14 janvier 2019.

Sous la responsabilité du Maire et sous l'autorité hiérarchique de votre responsable de service, vous assurerez les missions principales suivantes en tant que policier municipal sur la commune (service de deux agents au total).

#### MISSIONS PRINCIPALES :

Vous exercerez les missions dévolues aux pouvoirs de police du Maire aux fins de veiller et d'assurer le maintien de la tranquillité, de la sécurité, le bon ordre et la salubrité publique :

- Assurer sur le terrain des relations quotidiennes avec les administrés, protéger, aider, secourir.
- Assurer les missions habituelles de prévention confiées à la police municipale et mener sur le terrain les actions définies par la hiérarchie et le maire ou son représentant.
- Assurer la sécurité aux abords des établissements scolaires de la commune.
- Surveillance générale de la voie et des espaces publics. Signalement des dysfonctionnements. Contrôle du bon stationnement des usagers et du respect du code de la route.
- Participer aux manifestations locales et y assurer la sécurité.
- Echanges d'informations permanents au sein du service de police municipale et avec les services de sécurité de l'Etat (gendarmerie), Préfecture et autre organismes partenaires.
- Assurer les démarches funéraires.
- Effectuer les « opérations tranquillité vacances » sur le territoire de la commune.
- Contribuer à la rédaction des arrêtés de voirie, en lien avec les services, les exécuter et vérifier notamment le bon déroulement des chantiers.

#### MISSIONS SECONDAIRES :

- Affichage sur la commune des arrêtés, comptes-rendus, permis de construire et délibérations.
- Distribution ponctuelle de courriers divers et gestion quotidienne de la navette Mairie – Espace Senghor.
- Assurer les missions du responsable de la police municipale en cas d'absence, notamment la gestion du marché hebdomadaire et la régie correspondante.

PROFIL :

- Titulaire de la fonction publique territoriale et formation initiale d'application accomplie.
- Aptitude à rendre compte de ses missions.
- Capacité de négociation et sens des relations humaines.
- Capacité à assurer la proximité avec les usagers et la forte présence sur le terrain.
- Qualités d'écoute et de dialogue.
- Forte disponibilité.
- Motivation et bon état d'esprit, travail en équipe et en transversalité avec les autres services municipaux.
- Permis B.

REMUNERATION : Traitement indiciaire + régime indemnitaire mensuel + CNAS.

EQUIPEMENT : bâton de défense, bombe lacrymogène, un véhicule de service, un VTT.

CONTRAT :

- Temps complet 35 heures.
- Travail en soirée et week-ends, selon les besoins du service.

Adresser lettre de motivation et CV à :

**Monsieur le Maire de Verson**  
**29 rue de l'Eglise**  
**14790 Verson**  
[mairie@ville-verson.fr](mailto:mairie@ville-verson.fr)

Avant le 7 décembre 2018, 17h00.

Aucune candidature ne sera acceptée passée cette échéance.

Renseignements complémentaires auprès de Madame Fanny GLEIZE, Directrice Générale des Services.